



SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS
DU RHÔNE

LYON, LE 28 avril 2006
NOS RÉF. VG/MV/CR - 2006-160
CONTACT Mary VALETTE/V. GUILLOT
TÉLÉPHONE 04 72 84 37 06
TÉLÉCOPIE 04 72 84 37 07
COURRIEL mvalette@sdis69.fr

Monsieur le secrétaire du syndicat SUD
des SPP et PATS du SDIS du Rhône
19 avenue Debourg
69007 LYON

Chambres de veille

Monsieur le secrétaire général,

En réponse à votre courrier du 6 avril courant, je vous confirme que le dossier « chambres de veille » était à l'ordre du jour du CTP SPP et de la CATSIS du 26 avril, du CCDSPV du 27 avril 2006 et sera à celui du CHS du 12 mai 2006.

Ce dossier sera soumis au conseil d'administration du SDIS le 12 mai 2006.

Les décisions prises préciseront les règles d'occupation et les procédures préalables avant la décision du directeur du SDIS de mise en service dans les centres concernés.

Je vous prie d'accepter, monsieur le secrétaire général, mes salutations distinguées.

Colonel Serge DELAIGUE
Directeur départemental